



TRANSMIS LE 10/10/2023
REÇU LE 10/10/2023
AFFICHÉ LE 11/10/2023
NOTIFIÉ LE 11/10/2023
PUBLIÉ LE 11/10/2023
EXÉCUTOIRE LE 11/10/2023

2023/...

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE**
- 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2023

DÉLIBÉRATION N°13

OBJET : ENFANCE : APPROBATION PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU NOM DE LA FUTURE AIRE DE JEUX SITUÉE SQUARE ANDRÉ MALRAUX.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-trois, le 28 du mois de septembre à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

M. le Maire : Xavier MELKI.

Mesdames et Messieurs les Adjointes (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Xavier DUBOURG, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Sophie FERREIRA, Hervé GALICHET, Maryem EL AMRANI, Stéphane VERNEREY, Ginette FIFI-LOYALE, Jacques DUCROCQ, Rachel SABATIER GIRAULT, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Madame la Conseillère Municipale et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Marc SCHWEITZER, Yohan KAJDAN, Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Madame la Conseillère Municipale (*) : Françoise MENDY-LASCOT

ABSENTS (donnent pouvoir à) :

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Henri FERNANDEZ : Xavier MELKI

Michelle SCHIDERER : Nadine SENSE

Valentin BARTECKI : Marie-Christine CAVECCHI

Thierry BILLARAND : Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO

Mohamed BANNOU : Ginette FIFI LOYALE

Françoise GONZALEZ : Patrick BOULLÉ

Marion WERNER : Claire LE BERRE.

Florence DECOURTY : absente excusée pour les questions 1,2,3,4 et la question diverse.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Vincent MULOT : Françoise MENDY-LASCOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Océane USTASE : Florent BATIER.

Secrétaire de séance : Sabrina FORTUNATO

Le Conseil Municipal, convoqué le 21 septembre 2023, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville la Garenne (95130)
Service Enfance

Question n°13 du CM en date du 28/09/2023 – P 1/1

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2023 DÉLIBÉRATION n°13

OBJET : ENFANCE : APPROBATION PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU NOM DE LA FUTURE AIRE DE JEUX SITUÉE SQUARE ANDRÉ MALRAUX.

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29,

CONSIDÉRANT qu'il appartient au Conseil municipal de délibérer sur la dénomination des voies, rues, places publiques et bâtiments publics de la commune,

CONSIDÉRANT que le choix du nom de la nouvelle aire de jeux du square André Malraux a été confié aux enfants de l'accueil de loisirs Croc'loisirs parmi quatorze propositions,

CONSIDÉRANT qu'il est proposé de dénommer la future aire de jeux du square André Malraux, située Rue Anne FRANK, 95130 Franconville-la-Garenne : « la Crique aux trésors »,

Après l'avis de la Commission « Famille » du 12 septembre 2023,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, le Conseil municipal :

Article 1 : AUTORISE la dénomination de la future aire de jeux du square André Malraux, située Rue Anne FRANK, 95130 Franconville-la-Garenne : « La Crique aux trésors »

Article 2 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 3 : PRÉCISE que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

À l'unanimité des votants

Pour : 39 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

POUR EXTRAIT CONFORME
Xavier MELKI

Maire de Franconville-la-Garenne
Conseiller Régional d'Ile-De-France

Par délégation du Maire
L'Adjoint au Maire

Caractère Exécutoire
28/09/2023



Etienne Le Bécher



Acte à classer**del28092023q13**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-10-10T14-03-26.00 (MI248060184)

Identifiant unique de l'acte : 095-219502523-20230928-del28092023q13-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : ENFANCE : APPROBATION PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU NOM
DE LA FUTURE AIRE DE JEUX SITUÉE SQUARE A LA VILLE MALRA JX.
Date de décision : 28/09/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.4. Aménagement du territoire

Identifiant unique de l'acte antérieur

Acté : [13 - ENF- approbation nom aire de jeux.PDF](#) Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 10/10/23 à 14:03

Par [SADEQ Fatiha](#)

Transmis

Date 10/10/23 à 14:03

Par [SADEQ Fatiha](#)

Accusé de réception

Date 10/10/23 à 14:15